

Dernière Heure

LES MINISTRES SIFFLÉS

A BORDEAUX

Bordeaux, 11 mai. — M. Ribot et ses deux coprésents n'ont pas été bien accueillis par la population de Bordeaux. Malgré la présence de nombreux policiers, les ministres ont été sifflés et conspués vigoureusement à leur sortie du lieu du banquet.

LETTRÉ DE BELGIQUE

L'abbé Daens à Rome

Bruxelles, 11 mai. Le chef des démocrates chrétiens restés indépendants jusqu'à présent du moins et qui ne font pas les yeux doux aux associations conservatrices, a été appelé chez Léon XIII.

Le départ de l'abbé Daens a été annoncé aujourd'hui. Il a, à cet effet, envoyé à la Chambre une demande de congé de quinze jours. Ce voyage soulève des polémiques animées dans les rangs catholiques. Les conservateurs prétendent que l'abbé Daens n'a pas été nommé à Rome pour recevoir sur les ongles comme on dit vulgairement, et que le pape lui intimera l'ordre d'avoir à cesser sa propagande démocratique.

M. RIBOT A BORDEAUX

Bordeaux, 11 mai. — Au banquet offert par le comité de l'Exposition, M. Ribot a prononcé un discours. Il a retracé l'œuvre accomplie par son ministère qui est parvenu, dit-il, à faire l'apaisement dans les esprits par sa fermeté conciliante.

Un des journaux les plus autorisés du parti réactionnaire, le Bien public organe de l'évêque de Gand, déclare tenir de source certaine que le pauvre Daens sera blâmé par le chef de l'Église. Il est bon de rappeler, à ce sujet, que l'évêque de Gand avait, pendant la période électorale, envoyé à l'abbé Daens une lettre de blâme rédigée en termes d'une extrême virulence.

M. Beernaert a terminé son remarquable discours. Quelques seigneurs sans importance ont défendu la loi de famine. Soumis tout-à-coup à la loi de la peine d'être cité.

La discussion des droits protecteurs prendra de nombreuses séances. L'annexion du Congo donnera lieu à plusieurs semaines de discussion et, à l'encore à l'ordre du jour une foule d'autres objets.

C'est une excellente occasion pour nos honorables de reprendre la proposition faite par Anselmi il y a quelques semaines et tendant à la suppression des vacances parlementaires.

CHRONIQUE ÉLECTORALE

L'élection de la 4^e circonscription

La profession de foi de M. Bonduel. M. Florent Bonduel vient d'adresser sa profession de foi aux électeurs de la 4^e circonscription de Lille.

Pour permettre aux républicains de juger en toute connaissance de cause, le programme du candidat opportuniste, nous tenons à le reproduire in-extenso, tel qu'il vient d'être publié par le Progrès.

Mes chers concitoyens, Appelé par l'unanimité des suffrages du Congrès Républicain à l'honneur de porter le drapeau de la République, je n'ai pas cru

jeune et jolie personne, fille du comte de Saint-Méran et amie de mademoiselle de Saint-Méran, tache donc d'avoir un beau procès tandis que nous serons à Marseille. Je n'ai jamais vu une cour d'assises, et l'on dit que c'est fort curieux.

— Fort curieux, en effet, Mademoiselle, dit le substitut; car au lieu d'une tragédie factice, c'est un drame véritable; au lieu de douleurs jouées, ce sont des douleurs réelles. Cet homme qu'on voit là, au lieu, la toile baissée de rentrer chez lui, de souper en famille et de se coucher tranquillement pour recommencer le lendemain, rentre dans la prison où il trouve le bourreau.

— Oh! mon Dieu! dit Rendé en s'assombriant de plus en plus, parlez-vous donc sérieusement, monsieur de Villefort?

— On ne peut plus sérieusement, Mademoiselle, reprit le jeune magistrat, dit le sourire sur les lèvres. Et avec

La Chanson du Dimanche

AUX GLORIFICATEURS DE JEANNE D'ARC

Aux glorificateurs de Jeanne d'Arc. Air: Dors min' p'tit quinquin. Refrain: Vaux républicains, Capitalistes, calottins, Mintz hardimint, in vous acrotira d'maig.

2^e Couplet. De pu qu'in a des écoles laïques, In apprit par l'histoire Lorient. Nos instituteurs, hommes pratiques, Ont su nous apprendre la vérité.

3^e Couplet. Les prêtres, les nobles, jaloux, in rache l'ont n'ont rien fait d'aut' que d'consiper. Pour l'empêcher de tant d'corache.

4^e Couplet. Les prêtres, les nobles, jaloux, in rache l'ont n'ont rien fait d'aut' que d'consiper. Pour l'empêcher de tant d'corache.

AU CONSEIL MUNICIPAL

Il s'est passé un petit incident à la séance du conseil municipal de vendredi dernier que nous n'avons pas voulu reproduire hier matin.

Nous voulons, avant, voir ce qu'en aurait dit le Journal de Roubaix. L'organe de M. Reboux, ne voulant pas blesser M. Julien Lagache, a passé l'incident sous silence.

Nous le relevons. C'était à propos du prolongement de la rue Voltaire jusqu'au boulevard de Metz. Pour que ce perçement — qui est jugé d'utilité publique — puisse se faire, il a fallu acheter les terrains nécessaires.

CHRONIQUE RÉGIONALE

UNE FILLETTE BRULÉE

Un épouvantable accident s'est produit vers midi dans la commune de Givenchy-en-Gohelle.

La petite Julia Hanon, âgée de 7 ans, avait été envoyée, en compagnie d'une de ses sœurs, Isabelle Carpentier, âgée de 5 ans, chercher chez son oncle, le sieur Carpentier, boulanger, un pain et des braises.

Après avoir pris possession de ces objets les deux enfants en retournaient chez eux, quand arrivés en face de la mairie, une étincelle jaillit des braises qui se trouvaient dans une chaudière, et tomba sur le tablier de Jenny Hanon.

En un clin-d'œil tous ses vêtements furent enflammés; à ses cris des voisins accoururent et firent de vains efforts pour éteindre le feu.

La petite malheureuse, le corps horriblement brûlé, fut portée à l'hôpital à 10 heures après, en proie à d'horribles souffrances.

Voilà l'homme qu'il faut dans des temps comme les nôtres? dit un second. Aussi, dit un troisième, dans votre dernière affaire vous avez été superbe, mon cher Villefort.

— Oh! pour les parricides, dit René oh! peu m'importe, il n'y a pas de supplice assez grand pour de pareils hommes; mais pour les malheureux accusés politiques...

La Chanson du Dimanche

AUX GLORIFICATEURS DE JEANNE D'ARC

Aux glorificateurs de Jeanne d'Arc. Air: Dors min' p'tit quinquin. Refrain: Vaux républicains, Capitalistes, calottins, Mintz hardimint, in vous acrotira d'maig.

2^e Couplet. De pu qu'in a des écoles laïques, In apprit par l'histoire Lorient. Nos instituteurs, hommes pratiques, Ont su nous apprendre la vérité.

3^e Couplet. Les prêtres, les nobles, jaloux, in rache l'ont n'ont rien fait d'aut' que d'consiper. Pour l'empêcher de tant d'corache.

4^e Couplet. Les prêtres, les nobles, jaloux, in rache l'ont n'ont rien fait d'aut' que d'consiper. Pour l'empêcher de tant d'corache.

AU CONSEIL MUNICIPAL

Il s'est passé un petit incident à la séance du conseil municipal de vendredi dernier que nous n'avons pas voulu reproduire hier matin.

Nous voulons, avant, voir ce qu'en aurait dit le Journal de Roubaix. L'organe de M. Reboux, ne voulant pas blesser M. Julien Lagache, a passé l'incident sous silence.

Nous le relevons. C'était à propos du prolongement de la rue Voltaire jusqu'au boulevard de Metz. Pour que ce perçement — qui est jugé d'utilité publique — puisse se faire, il a fallu acheter les terrains nécessaires.

CHRONIQUE RÉGIONALE

UNE FILLETTE BRULÉE

Un épouvantable accident s'est produit vers midi dans la commune de Givenchy-en-Gohelle.

La petite Julia Hanon, âgée de 7 ans, avait été envoyée, en compagnie d'une de ses sœurs, Isabelle Carpentier, âgée de 5 ans, chercher chez son oncle, le sieur Carpentier, boulanger, un pain et des braises.

Après avoir pris possession de ces objets les deux enfants en retournaient chez eux, quand arrivés en face de la mairie, une étincelle jaillit des braises qui se trouvaient dans une chaudière, et tomba sur le tablier de Jenny Hanon.

En un clin-d'œil tous ses vêtements furent enflammés; à ses cris des voisins accoururent et firent de vains efforts pour éteindre le feu.

La petite malheureuse, le corps horriblement brûlé, fut portée à l'hôpital à 10 heures après, en proie à d'horribles souffrances.

Voilà l'homme qu'il faut dans des temps comme les nôtres? dit un second. Aussi, dit un troisième, dans votre dernière affaire vous avez été superbe, mon cher Villefort.

— Oh! pour les parricides, dit René oh! peu m'importe, il n'y a pas de supplice assez grand pour de pareils hommes; mais pour les malheureux accusés politiques...

La Chanson du Dimanche

AUX GLORIFICATEURS DE JEANNE D'ARC

Aux glorificateurs de Jeanne d'Arc. Air: Dors min' p'tit quinquin. Refrain: Vaux républicains, Capitalistes, calottins, Mintz hardimint, in vous acrotira d'maig.

2^e Couplet. De pu qu'in a des écoles laïques, In apprit par l'histoire Lorient. Nos instituteurs, hommes pratiques, Ont su nous apprendre la vérité.

3^e Couplet. Les prêtres, les nobles, jaloux, in rache l'ont n'ont rien fait d'aut' que d'consiper. Pour l'empêcher de tant d'corache.

4^e Couplet. Les prêtres, les nobles, jaloux, in rache l'ont n'ont rien fait d'aut' que d'consiper. Pour l'empêcher de tant d'corache.

AU CONSEIL MUNICIPAL

Il s'est passé un petit incident à la séance du conseil municipal de vendredi dernier que nous n'avons pas voulu reproduire hier matin.

Nous voulons, avant, voir ce qu'en aurait dit le Journal de Roubaix. L'organe de M. Reboux, ne voulant pas blesser M. Julien Lagache, a passé l'incident sous silence.

Nous le relevons. C'était à propos du prolongement de la rue Voltaire jusqu'au boulevard de Metz. Pour que ce perçement — qui est jugé d'utilité publique — puisse se faire, il a fallu acheter les terrains nécessaires.

CHRONIQUE RÉGIONALE

UNE FILLETTE BRULÉE

Un épouvantable accident s'est produit vers midi dans la commune de Givenchy-en-Gohelle.

La petite Julia Hanon, âgée de 7 ans, avait été envoyée, en compagnie d'une de ses sœurs, Isabelle Carpentier, âgée de 5 ans, chercher chez son oncle, le sieur Carpentier, boulanger, un pain et des braises.

Après avoir pris possession de ces objets les deux enfants en retournaient chez eux, quand arrivés en face de la mairie, une étincelle jaillit des braises qui se trouvaient dans une chaudière, et tomba sur le tablier de Jenny Hanon.

En un clin-d'œil tous ses vêtements furent enflammés; à ses cris des voisins accoururent et firent de vains efforts pour éteindre le feu.

La petite malheureuse, le corps horriblement brûlé, fut portée à l'hôpital à 10 heures après, en proie à d'horribles souffrances.

Voilà l'homme qu'il faut dans des temps comme les nôtres? dit un second. Aussi, dit un troisième, dans votre dernière affaire vous avez été superbe, mon cher Villefort.

— Oh! pour les parricides, dit René oh! peu m'importe, il n'y a pas de supplice assez grand pour de pareils hommes; mais pour les malheureux accusés politiques...

L'Andalouse

On sait que M. Calvignac est poursuivi pour injures contre M. Mazas dans l'exercice de ses fonctions de maire de Carmaux. Un public énorme avait envahi la salle d'audience.

Après avoir entendu la lecture de ce télégramme, M. Bertrand, procureur de la République, occupant le siège du ministère public, a dit:

— Je regrette que M. Viviani ne soit pas venu me dire en face ce qu'il a cru prudent de confier à un papier typographique.

Sur le fond, M. Bertrand a expliqué que le dossier avait été mis à la disposition de M. Viviani dès qu'il l'avait fait demander par son confrère, Me Andrieu, avec faculté pour celui-ci de prendre toutes notes utiles à la défense.

BASLY ET LAMENDIN

Decazeville 11 mai. — Basly et Lamendin, députés, sont arrivés ce matin. Ils feront une conférence demain dimanche à deux heures.

ÉTRANGER

EN ALLEMAGNE

La loi sur les menées subversives. Berlin, 11 mai. — On sait que malgré les efforts du gouvernement, le Reichstag a repoussé la modification du paragraphe 113 du code pénal, telle que la proposait le gouvernement.

L'Assemblée n'a pas fait meilleur accueil à la rédaction du paragraphe 111, proposée par la commission dans laquelle l'influence du centre catholique avait été dominante.

M. Hausmann (démocrate) expose les dangers de l'article 112, qui atteindrait tous ceux qui combattent les abus du militarisme.

M. Ribot examine ensuite les projets de réformes financières qui viendront à la prochaine session, et déclare que le budget de 1906 devra être équilibré au moyen d'un supplément d'impôt.

Le gouvernement, dit-il, se trouve en présence d'une insuffisance de 33 millions de recettes. Le gouvernement propose pour y faire face d'acompter une partie des ressources que fournira l'impôt sur les successions, d'établir un impôt gradué sur les valeurs étrangères, et de taxes plus en rapport avec celles qui pèsent sur les valeurs françaises.

M. Ribot ajoute que la fortune publique n'est pas ébranlée. Des signes certains font prévoir la reprise de ses affaires.

M. Ribot termine en faisant allusion aux socialistes. Il ose déclarer que nos amis n'ont présenté aucun projet de réforme pratique à M. Ribot dépassant vraiment les bornes de mauvais plaisanterie.

DRAME PASSIONNEL

Paris, 11 mai. — Une demoiselle Rouclley, âgée de 22 ans, a tué à coups de revolver dans les bureaux de la Banque russe, située rue du 4 Septembre, son amant, nommé Glazère, sous directeur de la Banque, qui l'avait quittée, refusant de reprendre ses relations.

AUTRE TEMPS, AUTRES MŒURS

Henri Quatre voulait que le dimanche fût aboli. Tous ses sujets heureux mangent la poule au pot: il est de notre temps, le vert galant, aimable. Désiré voit partout le savon du Congo. Luce Genty, au parfumeur Victor Vaissier

FEUILLETON NUMÉRO 12

LE COMTE de Monte-Cristo

Alexandre DUMAS

LE SUBSTITUT DU PROCUREUR DU ROI

Marseille est pleine d'officiers à demi soûls, qui, tous les jours, sous un prétexte frivole, cherchent querelle aux royalistes; de là des duels parmi les gens de classes élevées, de là des assassinats dans le peuple.

— Qui, dit le comte de Salvieux, vicomte de M. de Saint-Méran et chambellan de N. le comte d'Artois, oui, mais vous savez que la Sainte-Alliance le déloge.

— Oui, il était question de cela lors de notre départ de Paris, dit M. de Saint-Méran. Et où l'envoie-t-on.

M. Bebel accuse les autorités militaires de fomenter une émeute pour étouffer dans le sang le mouvement socialiste.

Terrible explosion. Marseille, 11 mai. — Ce matin, à sept heures, une explosion s'est produite dans les bureaux de la Société des mines à Gardanne. Un ouvrier a été tué et un autre grièvement blessé.

Dépêches de la Nuit

L'assassinat de l'abbé de Broglie

Paris 11 mai. — Les membres du parquet sont allés cet après-midi reconstruire la scène de l'assassinat de l'abbé Broglie. Ils ont trouvé le cadavre dans l'antichambre, au milieu d'une mare de sang. La femme Amelot, nullement émue, a donné toutes les explications et a déclaré qu'elle avait tué l'abbé parce qu'il ne voulait pas signer une rétractation aux propos calomnieux pour elle.

M. RIBOT A BORDEAUX

Bordeaux, 11 mai. — Au banquet offert par le comité de l'Exposition, M. Ribot a prononcé un discours. Il a retracé l'œuvre accomplie par son ministère qui est parvenu, dit-il, à faire l'apaisement dans les esprits par sa fermeté conciliante.

Un des journaux les plus autorisés du parti réactionnaire, le Bien public organe de l'évêque de Gand, déclare tenir de source certaine que le pauvre Daens sera blâmé par le chef de l'Église. Il est bon de rappeler, à ce sujet, que l'évêque de Gand avait, pendant la période électorale, envoyé à l'abbé Daens une lettre de blâme rédigée en termes d'une extrême virulence.

M. Beernaert a terminé son remarquable discours. Quelques seigneurs sans importance ont défendu la loi de famine. Soumis tout-à-coup à la loi de la peine d'être cité.

La discussion des droits protecteurs prendra de nombreuses séances. L'annexion du Congo donnera lieu à plusieurs semaines de discussion et, à l'encore à l'ordre du jour une foule d'autres objets.

CHRONIQUE ÉLECTORALE

L'élection de la 4^e circonscription

La profession de foi de M. Bonduel. M. Florent Bonduel vient d'adresser sa profession de foi aux électeurs de la 4^e circonscription de Lille.

Pour permettre aux républicains de juger en toute connaissance de cause, le programme du candidat opportuniste, nous tenons à le reproduire in-extenso, tel qu'il vient d'être publié par le Progrès.

Mes chers concitoyens, Appelé par l'unanimité des suffrages du Congrès Républicain à l'honneur de porter le drapeau de la République, je n'ai pas cru

jeune et jolie personne, fille du comte de Saint-Méran et amie de mademoiselle de Saint-Méran, tache donc d'avoir un beau procès tandis que nous serons à Marseille. Je n'ai jamais vu une cour d'assises, et l'on dit que c'est fort curieux.

— Fort curieux, en effet, Mademoiselle, dit le substitut; car au lieu d'une tragédie factice, c'est un drame véritable; au lieu de douleurs jouées, ce sont des douleurs réelles. Cet homme qu'on voit là, au lieu, la toile baissée de rentrer chez lui, de souper en famille et de se coucher tranquillement pour recommencer le lendemain, rentre dans la prison où il trouve le bourreau.

— Oh! mon Dieu! dit Rendé en s'assombriant de plus en plus, parlez-vous donc sérieusement, monsieur de Villefort?

— On ne peut plus sérieusement, Mademoiselle, reprit le jeune magistrat, dit le sourire sur les lèvres. Et avec

Jeune et jolie personne, fille du comte de Saint-Méran et amie de mademoiselle de Saint-Méran, tache donc d'avoir un beau procès tandis que nous serons à Marseille. Je n'ai jamais vu une cour d'assises, et l'on dit que c'est fort curieux.